



La santé de l'enfant d'abord

L'Académie de médecine est favorable à la décision annoncée par le Ministre de l'Education nationale de porter à deux semaines pleines la durée des prochaines vacances de la Toussaint, sans diminuer pour autant le nombre de jours travaillés dans l'année. Cette décision répond à une des recommandations principales de son rapport du 19 janvier 2010*, qui avait lancé le débat sur les rythmes scolaires dans notre pays.

En effet, l'allongement, même apparemment limité , de cette période de repos permettra, en réduisant la longueur du premier trimestre, de lutter contre la fatigue régulièrement exprimée par tous les élèves.

Cette décision doit cependant s'inscrire dans une réforme de fond indispensable

de l'aménagement du temps scolaire, qui impose de mettre en place non seulement une alternance régulière entre les périodes de congé et celles de travail mais aussi, de prendre en compte plus globalement les rythmes de l'enfant, au cours de la journée, de la semaine et de l'année.

On ne saurait réorganiser l'aménagement du temps scolaire et faire de bon choix pour l'école de demain sans mettre la santé de l'enfant au coeur de la réflexion. La santé de l'enfant doit en effet primer sur toute autre considération.

C'est pourquoi, l'Académie nationale de médecine tient à rappeler ses recommandations aux enseignants et aux parents d'élèves qui sont invités cet été à une vaste concertation sur le sujet :

-

**supprimer définitivement la
semaine de quatre jours,
véritable contresens biologique**

pour l'enfant.

Faite pour les adultes ,
enseignants ou parents
d'élèves, afin de libérer le
samedi et allonger le week-end,

elle impose aux enfants une désynchronisation de leurs rythmes biologiques, avec une rupture entraînant, les lundi et mardi fatigue, baisse de vigilance, difficultés d'apprentissage.

-

alléger la journée de travail scolaire, en renonçant à nos horaires conventionnels.

Sans remettre en cause le temps de présence des enfants à l'école, il faudrait se donner les moyens d'améliorer à la fois la santé de nos enfants et leur niveau de performance dans le classement européen , sur le modèle de nos voisins européens (1).

-

**enfin, se doter d'un « Ob
servatoire des Rythmes
de l'enfant ».**

**C'est le seul moyen
d'évaluer les**

aménagements du temps scolaire et d'adapter, en conséquence, les propositions et les mesures éventuelles aux réels besoins en matière de santé et donc de qualité de vie de l'enfant.

(1) La plupart des écoliers européens affichent de bonnes performances scolaires en travaillant en majorité cinq jours d'affilée, ou 4 jours et demi; en échange, ils ont une journée

*allégée, mais des «
grandes» vacances «
plus courtes. Ces
pays, à l'inverse du
nôtre, ont aménagé le
temps scolaire en
fonction des rythmes
biologiques et des
besoins de la santé
de l'enfant.*

(*) Y. TOUITOU et P.
B ÉGUÉ.

***Aménagement du
temps scolaire et***

santé de l'enfant

***Bull. Acad. Med.,
2010, 194, 107-122***

<http://www.academi>

[e-medecine.fr/detail
Publication.cfm?idR
ub=26&idLigne=17
68](http://e-medecine.fr/detailPublication.cfm?idRub=26&idLigne=1768)

Aménagement des rythmes scolaires

Écrit par Académie de Médecine

Mardi, 03 Juillet 2012 13:17 -
